

MAIRIE
DE
VIRA
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 30 avril 2012

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 avril 2012
convoquée le 12 avril 2012

Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET

Absent : Dominique JALLIE

Approbation du compte rendu de la réunion du

Le compte rendu de la réunion du 20 mars 2012 est adopté à l'unanimité

Organisation du scrutin :

Les permanences des 2 tours des élections présidentielles 2012 ont été établies – voir tableau joint.

Comptes rendus de réunions :

Communauté de communes le 28/02/2012

- Présentation des comptes 2011. Ceux-ci se soldent par un excédent de 562 k€ malgré l'autofinancement de la gendarmerie. Budget adopté à l'unanimité.
- Confirmation de l'embauche d'un technicien (voirie...) Monsieur Karim Kilani. Prise de poste au 2 avril.
- Développement du service lecture (il y a actuellement des bibliothèques de la com com sur Varilhes, Vernioles, Rieux, Saint Félix et Montaigut – ouvertes à tous). Cette ouverture se fait en direction des écoles (y compris Vira). Un poste est créé dans ce but.
- Renouvellement du PIG (Programme d'Intérêt Général d'amélioration de l'habitat) avec l'ANAH. Objectif sur le canton : aider la rénovation de 17 logements sociaux en direction des propriétaires bailleurs et 20 logements pour les propriétaires occupants (dont 17 dans une démarche d'économie d'énergie).
- Problème de sécurité sur le foyer logement qui se voit dans l'obligation de limiter les occupants à 24 personnes pas ou peu handicapées (GIR < 300) ce qui pose un problème d'avenir du foyer.
- Voirie 2012 : la subvention d'état (DETR) a été plafonnée à 21% contre 25% ces dernières années.

SMECTOM

- Budget voté à l'unanimité.

- Point important : le volume généré par habitant augmente après une période de diminution.

Ordures ménagères	Recyclé	Déchets verts	Bois	Total par habitant
411 Kg	103 Kg	121 Kg	38 Kg	684 Kg par habitant

Association Delta Enfants Jeunes

Evolution favorable des effectifs :

- Pour les 3 crèches, l'effectif moyen est de plus de 85 enfant pour un total de 372 enfants inscrits.
- 439 enfants sont inscrits à l'accueil de loisirs avec une moyenne de 43 enfants le mercredi, 51 enfants lors des petites vacances et 62 enfants en été.
- Aido Jeunes (>10 ans) : 73 jours d'ouverture et 9.60 jeunes par jour pour un total de 82 jeunes.
- Ludothèque : fréquentation de 3739 personnes dont 909 pour la ludothèque itinérante (présente à l'école de Vira les jeudi de 15h à 17h)

La com com participe au financement de l'ensemble des structures avec un budget d'environ 450 K€, après déduction de la participation de la CAF.

Réunion conjointe département et région sur les mesures d'économie d'énergie.

Présentation des mesures accessibles en matière d'économie d'énergie et de financement des énergies renouvelables.

Distribution du sommaire avec les chapitres. Le dossier complet est disponible en mairie.

Rappel : les portes d'entrée des mesures sont :

- Soit l'espace infoénergie de l'Ariège
- Soit le gestionnaire des aides du « PIG » amélioration de l'habitat.

Les différents documents sont repris en annexe. N'hésitez pas à communiquer dans votre entourage.

Réunion budget du SDCEA : pas de participant pour la commune.

Budget SIVOM l'essentiel a déjà été annoncé avec une stabilisation des montants :

RPI : 61850 €

CLSH : 33750 € (la part de la commune est pris en charge par la com com).

Cantine : 2300 €

La part de Vira augmente un peu car la répartition se fait sur le nombre d'habitants et Vira (168 habitants) augmente un peu plus vite que les autres communes. La part passe de 12.31% à 12.73%.

Budget de la Com Com : adopté à l'unanimité.

- Taxe enlèvement des Ordures Ménagères : la com com n'est que l'organe collecteur pour le SMECTOM. Le taux est fixé à 12.98% en baisse de 2.26%
- La nouvelle taxe sur les entreprises (CFE) : le taux est au maximum plafonné de 36.71%, mais les bases augmentent de 12.09% ce qui augmente les recettes pour la cccv
- La taxe d'habitation : la cccv collecte désormais la part du département. Le taux restera fixé à 8.35%
- DGF en baisse de 9% sans explications.

- Foyer logement : budget calculé sur la base de 24 personnes. 75000 € de frais de personnel sont pris en charge par la cccv
- Transport à la demande : maintien de la subvention d'équilibre
- Atelier relais : RECAERO et Marion technologie devraient reprendre le versement des loyers après leurs problèmes financiers de 2011.
- La cccv reconduit la subvention aux communes sur la voirie (même montant que celui pris en charge par la commune)
- Augmentation de la prise en charge du service enfance en raison de la baisse de la participation CAF
- Participation au Fonds Unique de l'Habitat pour l'aide aux habitants du canton ayant de graves problèmes économiques (dont des habitants de Vira)

Com Com : Questions diverses : le site de la cccv est ouvert à l'adresse www.canton-varilhes.fr

Questions diverses :

Une loi de mars 2012 majore les droits à construire malgré les PLU.

La commune ne possède pas de COS, mais limite la hauteur des bâtiments. Cette loi augmenterait la hauteur des bâtiments de 30%, ce qui n'apparaît pas souhaitable.

Il faudra, pour refuser cette augmentation, prendre une délibération après consultation des habitants (note explicative et ouverture d'un cahier d'observations).

Cette délibération doit intervenir en septembre au plus tard.

Suite au problème de sureffectifs et de déplacement de 4 élèves de CM1 de Lieurac à Arvigna, les délégués de parents d'élèves ont écrit à l'inspection d'académie.

Une réunion extraordinaire du conseil d'école a été convoquée par l'inspection académique pour le 11 mai pour évoquer la rentrée 2012 et la répartition des effectifs.

Rencontre avec la DDT : pour le parking CD12. A priori, pas de problème mais l'accord de la commission départementale sera nécessaire. Une subvention (fonds des amendes) sera peut-être possible. Nécessité de présenter un projet et un plan cohérent (avec maîtrise d'œuvre ?)

Pont de Janiquet : il faudra vraisemblablement faire une étude complémentaire.

Projet cimetière : il doit être possible d'avoir une aide (FDAL du département et DETR de l'état). On peut espérer environ 35%. Dossier à monter.

Portes de la salle des fêtes : le métallier viendra vendredi 20 voir le problème (à ce jour, attente devis).

Trous dans la chaussée route de l'école : doivent être réparés par l'entreprise Rescanières en complément de la prestation de goudronnage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20